

Comment résilier un contrat avec le Centre Européen de Formation

Par pascale62000, le 04/07/2014 à 18:31

Bonjour

J'ai inscrit ma fille au Centre Européen de Formation en vue de faire un CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie, enseignement complet. Je paye 43 mensualités de 60 euros pendant 43 mois. J'ai signé ce contrat début février.

J'ai des soucis financiers et ma fille n'est pas motivée par sa formation donc je leur ai envoyé un mail en leur précisant que j'avais des soucis financiers donc que je voulais résilier mon contrat.

J'ai reçu une lettre recommandée de leur part en m'indiquant que conformément à l'article 9 etc..... que ma demande leur parvient au delà du délai de rétractaction légal donc que je devais continuer à payer.

Que puis je faire pour résilier ? Je vous remercie d'avance

Par moisse, le 06/07/2014 à 10:05

Bonjour,

Commencer par lire le contrat, ce que vous n'avez manifestement pas encore fait même à sa signature.

Vous avez 2 délais exprimés:

- * le droit à rétractation des 7 jours,
- * le droit à résiliation anticipée les 3 premiers mois avec un dédit de 30% du cout global de

formation.

Il ne reste plus qu'à éplucher les conditions de signature, le respect des formes...pour tenter et espérer l'annulation judiciaire du contrat.